

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mercredi 18 juillet 2012 à 21 h 00

Le dix huit juillet deux mil douze à vingt et heure, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 6

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mme CAILHOL.

Excusé : Mr LOUBIERES, Mme VERDIER, DACHARY Lucie

Absent : Mr ALADEL, Mr FERNANDEZ.

Date de convocation: 13 juillet 2012

Date d'affichage:13 juillet 2012

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Décision modificative du budget 2012 :

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2012, nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles		Recettes	Dépenses
Num	Libellé		
022	Dépenses imprévues		-1754.17
66112	Interet courus non échus		+1754.17
TOTAL			

Désignation des articles		Recettes	Dépenses
Num	Libellé		
020	Dépenses imprévues		-4850
2183	Equipement Matériel informatique /bureautique		+4850
TOTAL			

Mr Jean- Claude JURQUET, le Maire invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le

Le Maire
Jean-Claude JURQUET